

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS DE L'APSF

L'APSF doit accueillir deux sociétés récemment agréées par Bank Al-Maghrib en tant que sociétés d'intermédiation en matière de transfert de fonds. Il s'agit de "Ramapar" et de "Transfert Express".

Avec ces deux adhésions, le nombre des sociétés membres de l'APSF spécialisées dans le transfert de fonds, s'établit à 9.

## RÉUNIONS DE RENTRÉE POUR LES SECTIONS DE L'APSF

Les trois Sections de l'APSF ont tenu, courant septembre 2009, leur réunion de rentrée.

La Section Crédit à la consommation, Crédit à l'immobilier et Gestion des moyens de paiement et la Section crédit-bail, Affacturage et Mobilisation de créances se sont réunies en interne notamment pour évaluer l'activité en 2009 et examiner l'état d'avancement des principaux chantiers en cours.

La Section Transfert de Fonds a repris ses travaux, à l'occasion d'une réunion au ministère de l'Intérieur portant sur l'état d'avancement et la mise en place du dispositif de sécurité dans les agences des sociétés de transfert de fonds et au sein des agences de leurs mandataires.

**Lire page 4**

## PARTICIPATION DE L'APSF AUX TRAVAUX DE LA CGEM

Jeudi 24 septembre 2009, l'APSF a participé à deux réunions des instances de la CGEM.

M. Chakib Bennani, vice-président de l'APSF, a représenté les métiers de financement aux travaux de la Commission fiscale, dont l'ordre du jour portait notamment sur les doléances sectorielles en matière fiscale et ce, en perspective de la loi de finances 2010.

M. Mostafa Melsa, délégué général de l'APSF, a participé aux travaux de la Fédération des Secteurs Bancaire et Financier, dont l'ordre du jour portait sur l'élection du président (M. Hassan El Basri a été réélu) et sur les perspectives d'avenir des métiers réunis au sein de ladite Fédération.

## CRÉDIT-BAIL ET CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2009

Pages 2 et 3

## PROCHAINE RENCONTRE ENTRE LE GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB ET L'APSF

Le Bureau de l'APSF sera reçu prochainement en audience par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib en vue d'un échange autour des préoccupations et des perspectives d'avenir des métiers de financement.

L'APSF et la Direction de la Supervision Bancaire auront, auparavant, tenu leur traditionnelle réunion de rentrée.

## PARTICIPATION DE L'APSF À LA TROISIÈME RÉUNION DU CNCE

L'APSF représentée par sa vice-présidente, Mme Laila Mamou, et par deux membres de son Conseil, MM. Aziz Boutaleb et Aziz Cherkaoui, a participé à la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne (CNCE) tenue le 28 juillet 2009.

Cette réunion a été l'occasion pour l'APSF de revenir à la charge sur un certain nombre de ses requêtes restées sans suite à ce jour, en particulier celle de la présentation au public des opérations d'assurances par les sociétés de financement.

Le contenu de l'allocution du Président de l'APSF est disponible sur le site de l'APSF : [www.apsf.org.ma](http://www.apsf.org.ma).

## PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE L'AFFACTURAGE

L'APSF organisera, courant novembre 2009, les premières assises nationales de l'affacturage.

Cette manifestation vise, comme ses précédentes organisées par l'APSF autour du crédit à la consommation et du crédit-bail, à promouvoir l'un des métiers de financement, en l'occurrence l'affacturage, et ce, à travers les services qu'il offre aux entreprises, grandes entreprises ou PME, notamment le financement et la prévention des risques et la garantie contre les impayés.

## CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT EN 2009 (JUIN)

## CRÉDIT-BAIL

Les **financements en crédit-bail** au titre du premier semestre 2009 ont totalisé **7,2 milliards de dirhams, en progression de 431 millions ou 6,3%**.

La répartition de ces financements entre crédit-bail mobilier (CBM) et crédit-bail immobilier (CBI) et leur évolution par rapport au premier semestre 2008 sont présentées dans le tableau ci-après.

## FINANCEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2009 / 2008

Millions de dirhams	2009	2008	Evo.	
			Montant	%
CBM	5 846	5 633	213	3,8
CBI	1 401	1 183	218	18,4
<b>Total CBM+CBI</b>	<b>7 247</b>	<b>6 816</b>	<b>431</b>	<b>6,3</b>

Les financements du premier semestre en crédit-bail mobilier, répartis par type de biens d'équipement, sont présentés ci-après.

## CRÉDIT-BAIL MOBILIER : RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2009 PAR TYPE D'ÉQUIPEMENTS

Millions de dirhams	2009	2008	Evo.	
			Montant	%
Machines et équipements industriels	1 381	1 249	132	10,6
Ordinateurs et matériel de bureau	250	166	84	50,6
Véhicules utilitaires	2 170	2 568	-398	-15,5
Voitures de tourisme	714	729	-15	-2,1
TP et bâtiment	1 076	742	334	45,0
Divers	255	179	76	42,5
<b>TOTAL CBM</b>	<b>5 846</b>	<b>5 633</b>	<b>213</b>	<b>3,8</b>

Les financements du premier semestre en crédit-bail immobilier, répartis par type d'immeubles, sont présentés ci-après.

## CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2009 PAR TYPE D'IMMEUBLES

Millions de dirhams	2009	2008	Evo.	
			Montant	%
Immeubles industriels	392	267	126	47,1
Magasins	200	183	17	9,1
Immeubles de bureau	479	407	72	17,7
Hôtels et loisirs	65	99	- 33	-33,8
Divers	265	227	38	16,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 401</b>	<b>1 183</b>	<b>218</b>	<b>18,4</b>

Les financements du premier semestre 2009 portent l'**encours comptable** net des actifs immobilisés à fin juin 2009 à **32,5 milliards de dirhams, en hausse de 5,2 milliards ou 19,2%**. La répartition de cet encours entre CBM et CBI et son évolution par rapport à fin juin 2008 sont présentées dans le tableau ci-après.

## CRÉDIT-BAIL : ENCOURS COMPTABLE À FIN JUIN

Millions de dirhams	2009	2008	Evo.	
			Montant	%
CBM	23 456	20 108	3 348	16,6
CBI	9 072	7 173	1 899	26,5
<b>Total CBM+CBI</b>	<b>32 528</b>	<b>27 281</b>	<b>5 247</b>	<b>19,2</b>

## CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Au cours du premier semestre 2009, la **production des sociétés de crédit à la consommation** totalise **8 130,2 millions de dirhams** au lieu de 7 986,4 millions au cours de la même période 2008, marquant ainsi un **recul de 144 millions de dirhams ou 1,8%**.

Au 30 juin 2009, l'**encours des crédits à la consommation** s'établit à **37 525,4 millions**

## CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT EN 2009 (JUIN) (SUITE)

**de dirhams** contre 33 416, 6 millions un an plus tôt, **en progression de 4,1 milliards ou 12,3%**.

La répartition et l'évolution de cet encours par formule de crédit se présentent comme suit :

### CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ENCOURS À FIN JUIN

Millions de dirhams	2009	2008	Evo.	
			Montant	%
Automobile	12 405	11 030	1 374	12,5
Équipement domestique & Autres crédits	1 529	1 549	-20	-1,3
Prêts personnels	22 920	20 153	2 768	13,7
Revolving	671	683	-12	-1,7
<b>TOTAL</b>	<b>37 525</b>	<b>33 415</b>	<b>4 111</b>	<b>12,3</b>

Dans l'encours crédit automobile à fin juin 2008, le crédit classique ressort à 6,7 milliards de dirhams, en progression de 2,5 milliards ou 65%, et la LOA (Location avec option d'achat) s'établit à 5,2 milliards, en baisse de 1,4 milliard ou 21%.

### CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES BANQUES AU MAROC ET DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES EN FRANCE À FIN JUIN 2009

Selon les statistiques monétaires de **Bank Al-Maghrib**, l'encours des **crédits à l'équipement des banques** s'est établi, à fin juin 2009, à **110,9 milliards de dirhams**, en **hausse de 21,3 milliards ou 23,8%** par rapport à fin juin 2008.

**EN FRANCE**, selon les données publiées par l'**ASF** (Association française des Sociétés Financières), les **nouvelles opérations de financement des équipements des**

**entreprises et des professionnels** se sont inscrites **en recul de 23,9%** sur un an au premier semestre 2009 à **10,6 milliards d'euros**.

Les **opérations de crédit-bail mobilier** (4,7 milliards d'euros) enregistrent un recul de 29,1% sur le premier semestre, soit un **"effondrement d'une amplitude sans précédent depuis le printemps 1993"**.

En **immobilier d'entreprise**, les nouveaux engagements des sociétés de crédit-bail immobilier s'élèvent à 2 milliards d'euros, en recul de 25,8% par rapport au premier semestre 2008.

Selon les statistiques monétaires de Bank Al-Maghrib, l'encours des **crédits à la consommation des banques** s'est établi, à fin juin 2009, à 28,1 milliards de dirhams, en hausse de 5,5 milliards ou 24% par rapport à fin juin 2008.

**EN FRANCE**, toujours selon les données de l'ASF relatives au **crédit à la consommation**, la production du premier semestre 2009 s'établit à **19 milliards d'euros**, en **baisse de 15,6%** par rapport à la même période de l'année précédente.

Selon l'ASF, il s'agit là d'"une **contraction d'une ampleur jusque là jamais enregistrée depuis 20 ans** [...] : la plus forte baisse était jusqu'à présent celle constatée au second semestre 1990 (-10,2% sur un an)."

**NB** : Les statistiques publiées par Bank Al-Maghrib s'entendent hors créances en souffrance.

Bank Al-Maghrib renseigne les créances en souffrance globalement et non par type de crédit (crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, crédits à la consommation ...).

## LES SECTIONS TIENNENT LEUR RÉUNION DE RENTRÉE

La Section Crédit à la consommation, Crédit à l'immobilier et Gestion des moyens de paiement et la Section crédit-bail, Affacturage et Mobilisation de créances ont tenu leur réunion de rentrée à la mi-septembre.

Mercredi 16 septembre, les membres de la **Section Crédit-bail, Affacturage, Mobilisation de Créances et Cautionnement**, se sont réunis sous la présidence de M. Chakib Bennani.

La réunion a été consacrée à l'appréciation de **l'activité au cours du premier semestre 2009** (voir pages 2 et 3) ainsi qu'aux **conditions observées sur le marché** au cours de l'été. Les membres ont examiné l'état d'avancement de la mise en place d'un **Médiateur de l'APSF** et ont passé en revue les aspects susceptibles d'être retenus dans un code d'éthique du crédit-bail. De même, les membres ont passé en revue les **questions fiscales destinées à alimenter les propositions de la CGEM** et ce, à la veille des premiers échanges entre l'organisation patronale et le ministère de l'Économie et des Finances.

Vendredi 14 septembre, les sociétés de crédit à la consommation membres de la **Section Crédit à la consommation et à l'Immobilier et Gestion des Moyens de paiement** s'est réunie sous la présidence de M. Aziz Cherkaoui.

La Section a examiné, outre **l'activité au cours du premier semestre 2009** (voir page 3) plusieurs questions, parmi lesquelles celles se rapportant :

□ au **code de protection du consommateur**, sachant que l'APSF avait formulé, dès réception du projet adopté en conseil de gouvernement (octobre 2008), de nombreuses propositions de révision dudit projet de code, parmi lesquelles celles relatives :

- à l'article 91 (traitement d'un litige entre le consommateur et le vendeur (présomption de

complicité entre le vendeur et l'établissement de crédit) et

- à l'article 145 (lettres de change et billet à ordre).

L'APSF a relancé la Direction du Commerce Intérieur pour s'enquérir de la suite donnée à ses remarques, notamment sur les articles 91 et 145 ;

□ aux recommandations de la **Cellule Anti-fraude** aux dossiers de crédit, issue du Conseil de l'APSF et de la Section.

Réunie à trois reprises courant juin et juillet 2009, cette Cellule a émis, sur la base d'un diagnostic, des recommandations en vue de prévenir le phénomène. Elle a arrêté les pièces maîtresses à demander pour l'instruction d'un dossier de crédit et a examiné les failles possibles et les moyens de les détecter ;

□ aux **relations avec le CNT** (Centre National des Traitements) **et la CMR** (Caisse Marocaine des Retraites), s'agissant en particulier du protocole d'accord au sujet de la continuité des précomptes entre le CNT et la CMR ;

□ à la **médiation** et au **code d'éthique**, la Section ayant examiné, à l'instar de la Section Crédit-bail, l'état d'avancement de la mise en place d'un **Médiateur de l'APSF**.

La Section a entamé les échanges autour des principaux sujets pouvant alimenter un code d'éthique du secteur du crédit à la consommation ;

□ au risque de pandémie de la **grippe A/H1N1**.

La Section a débattu des moyens d'assurer un PCA (plan de continuité d'activité) en cas de pandémie et a échangé autour des actions préventives possibles à mettre en place pour protéger aussi bien le personnel que la clientèle.

Les membres ont estimé qu'il ne faut ni céder à la psychose d'une pandémie, ni en minimiser les risques ou les dangers.